

PROJET DE DISCOURS DE Madame Aida Mboji

Grand prix du chef de l'Etat pour la promotion de la femme

**A l'occasion de la 24^e Edition QUINZAINE NATIONALE DE LA
FEMME**

A Dakar (Théâtre Sorano)

THEME

**L' EXPLOITATION ET LA GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES
QUEL EQUILIBRE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE/
REPOSE DES FEMMES**

CONTRIBUTION DE LA CSO/PLCP/MFFDS

AVRIL 2005

**Monsieur le président de la république,
Monsieur le président de l'assemblée nationale,
Monsieur le président du Conseil de la République pour les Affaires
Economiques et Sociales,
Monsieur le premier ministre,
Messieurs les ministres,
Messieurs les députés,
Messieurs les Représentants des partenaires au développement,
Mesdames, Messieurs les représentants du corps diplomatique,
Mesdames les Représentantes des organisations de femmes,
Mesdames, Messieurs,**

**La quinzaine nationale de la femme est un moment fort de partage,
de conscientisation et de mobilisation sociale autour de la
problématique de l'implication des femmes dans le développement
du pays et de l'amélioration de leur statut social.**

**L'édition de cette année s'inscrit dans un contexte particulier
marqué par la tenue récente à New York (USA) du 28 Février au 11
Mars 2005 de la 49^e session de l'Assemblée Générale des Nations
Unies sur l'évaluation de la plateforme Beijing + 10.**

Monsieur le président de la république,

**En acceptant de présider cette cérémonie à travers laquelle nous
récompensons le lauréat du grand prix du chef de l'Etat pour la
promotion de la femme, vous marquez concrètement votre appui et
votre disponibilité à l'endroit de la femme sénégalaise.**

**La décision du comité consultatif de primer les actions des
organisations ou associations de femmes qui se sont le plus
illustrées dans le domaine de la gestion et de la persévération de
l'environnement traduit, sans nul doute, notre volonté, nous
femmes, de venir en appui à la politique du gouvernement qui
accorde une attention particulière à ce secteur déterminant pour le
développement de notre pays.**

Mesdames, Messieurs,

J'ai la conviction que la gestion et l'exploitation des ressources naturelles ne peut être durablement bénéfique aux populations qu'à la condition de respecter les impératifs de l'environnement. La nature nous a offert d'énormes potentialités et matériaux à savoir l'eau, la terre, les minéraux et l'énergie directement utilisables par les hommes pour la satisfaction de leurs besoins.

La gestion et la préservation de l'environnement constituent une des plus grandes préoccupations à l'échelle mondiale. Le monde a récemment tiré la sonnette d'alarme devant les questions du réchauffement de la planète et de la pollution en général. Toutefois, dans les pays en voie de développement, le souci majeur demeure la détérioration de l'environnement par le fait de l'homme. L'exploitation abusive des ressources forestières, hydriques, et halieutiques risque, si on n'y prend garde, de compromettre l'avenir de nos enfants et petits enfants.

La gestion et l'exploitation appropriée des ressources naturelles dont sont tributaires les femmes surtout en milieu rural pour la survie de leur ménage sont des facteurs déterminants pour une amélioration des conditions d'existence des populations et surtout des générations futures. Les femmes jouent un rôle actif dans la gestion des ressources naturelles comme les sols, l'eau, le bois étant donné les énormes responsabilités qui leur incombent au sein du foyer, de la famille, ainsi que dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage.

Il est reconnu que les femmes peuvent jouer un rôle essentiel dans la promotion d'activités et de modes de vie écologiquement sains et viables. Aussi convient-il d'accorder une attention particulière au savoir-faire et à l'expérience acquise par les femmes rurales dans les domaines de l'exploitation et de la protection des ressources naturelles.

Mesdames et Messieurs,

En effet, les femmes participent activement à la gestion de la terre et de l'eau. Le plus souvent, ce sont elles qui puisent, utilisent et gèrent l'eau pour la consommation domestique, tout comme elles s'acquittent des travaux domestiques pour les cultures irriguées et pluviales. Elles savent où trouver de l'eau, comment la stocker, les périodes où l'eau est rare et si elle est sans danger pour l'utilisation familiale.

Les femmes agriculteurs se sont montrées efficaces dans la conservation de la fertilisation des sols grâce, notamment, aux méthodes traditionnelles. Elles pratiquent la jachère, la rotation des cultures, la culture intercalaire, le paillage et bien d'autres techniques de conservation et d'enrichissement du sol.

De plus, les femmes ont un rôle prédominant dans le ramassage du fourrage et du bois de chauffe, ainsi que dans la cueillette des fruits pour l'alimentation de leurs familles. Elles utilisent des produits forestiers comme médicaments ou compléments alimentaires.

Elles sont également très actives dans la valorisation des arbres, la multiplication des espèces utiles, le reboisement, la protection et la conservation des forêts. Elles sont considérées dans certaines ethnies comme les principales protectrices et utilisatrices de la forêt.

Toutefois, face à la démographie galopante et son corollaire l'urbanisation sauvage mais aussi le développement de l'exploitation commerciale des arbres, il y a lieu de déplorer une importante déforestation et une détérioration des conditions d'accès des populations aux ressources forestières. Ces pratiques néfastes pour l'environnement réduisent l'accès des femmes aux produits forestiers nécessaires à la consommation quotidienne, alourdit leurs ménagères, en les poussant à parcourir de longues distances et à perdre du temps, pour aller chercher ces produits indispensables.

La contribution des femmes au secteur de la pêche est considérable. Au Sénégal, elles sont directement impliquées dans la production halieutique notamment au niveau de la transformation et la commercialisation. Elles sont responsables du séchage, du salage, du fumage ainsi que des tâches connexes de collecte de l'eau, du bois et du sel. Elles sont chargées principalement, voire exclusivement, de la commercialisation des produits de la pêche.

Les progrès effectués ces dernières décennies en matière de développement ont clairement montré que les améliorations soutenues de la productivité et l'utilisation durable des ressources halieutiques dépendent étroitement de la reconnaissance du rôle crucial des femmes.

Mesdames, Messieurs

Vous conviendrez avec moi, que des acquis significatifs ont été réalisés par les femmes dans le domaine de la gestion et l'exploitation des ressources naturelles par l'intermédiaire notamment du Projet de Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (PGCRN) ou du Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP) financé par le PNUD à travers le Fonds d'Appui aux Initiatives Locales (FAIL). Dans ces programmes, par exemple, un accent particulier est réservé à l'implication et à la responsabilisation des femmes dans l'utilisation et la conservation des ressources naturelles.

Cependant, une grande disparité entre hommes et femmes existe dans l'accès aux ressources nécessaires pour le développement de l'économie et de la survie en milieu rural.

Pour exploiter pleinement leur potentiel d'agents de développement, les femmes doivent être en mesure d'exercer un certain contrôle sur les ressources naturelles qu'elles utilisent. Elles doivent avoir accès à la terre, à l'eau, aux forêts, aux intrants, aux crédits, à la technologie, aux services de vulgarisation, à la formation et à l'information.

Pour assurer un accès durable des femmes aux ressources naturelles, il est urgent de mettre en place des stratégies et recommandations pertinentes. Cette durabilité passe, entre autres :

- par l'éradication des obstacles socioculturels à travers particulièrement une meilleure scolarisation des filles,**
- une meilleure intégration des femmes dans tous les processus et programmes de développement et,**
- une meilleure participation aux instances de décision.**

Je ne saurais terminer sans féliciter la fédération des groupements de promotion féminine de Ziguinchor, lauréate du grand prix, pour son action dans le cadre de la régénération de la mangrove. Que cette récompense soit perçue comme une reconnaissance et un encouragement de l'action de la femme sénégalaise plus particulièrement de la femme casamançaise travailleuse et battante à l'image de la princesse Aline Sitoe Diatta.

Je vous remercie de votre attention.